

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **26 mars 2018 à 19 h 00** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juaire, directeur général et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

18-03-124

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

18-03-125

Adoption du règlement 2018-332 - Décrétant une dépense et un emprunt de 1 730 000 \$ pour des travaux de voirie sur le 12^e rang Est, 11^e rang Ouest, Chemin des Pointes, 3^e rang, route St-Louis et 7^e rang Est.

ATTENDU l'avis de motion donné en séance ordinaire le 12 mars 2018

ATTENDU le projet de règlement déposé en séance ordinaire le 12 mars 2018;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables avant la présente séance et que le greffier en a expliqué l'objet et sa portée à la séance 12 mars 2018;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que soit adopté le *Règlement no 2018-332 - Décrétant une dépense et un emprunt de 1 730 000 \$ pour des travaux de voirie sur le 12^e rang Est, 11^e rang Ouest, Chemin des Pointes, 3^e rang, route St-Louis et 7^e rang Est.*

ADOPTÉE

18-03-126

Adoption du règlement 2018-333 - modifiant le règlement no 2011-193 concernant la tarification des services de loisirs et de diverses locations

ATTENDU l'avis de motion donné en séance ordinaire le 12 mars 2018

ATTENDU le projet de règlement déposé en séance ordinaire le 12 mars 2018;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables avant la présente séance et que le greffier en a expliqué l'objet et sa portée à la séance 12 mars 2018;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que soit adopté le *règlement 2018-333 modifiant le règlement no 2011-193 concernant la tarification des services de loisirs et de diverses locations*

ADOPTÉE

18-03-127

Demande d'appui – Financiarisation des terres agricoles

CONSIDÉRANT QUE la financiarisation des terres agricoles met en péril l'établissement de la relève, la diversité de l'agriculture, le dynamisme et l'économie des régions;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération de la relève agricole du Québec a déposé un mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) le 16 mars 2015 dans lequel elle proposait des pistes de solutions concrètes, notamment de limiter l'acquisition des terres à 100 hectares par année, par personne ou entité, excluant les transferts intergénérationnels;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec n'a pas encore pris position officiellement sur ce dossier, et ce, malgré toutes les représentations qui ont été effectuées depuis plus de 2 ans;

CONSIDÉRANT QUE les recommandations de la CAPERN, dont la mise en place d'une base de données n'a pas encore été livrée et rendue disponible pour permettre une analyse et un suivi du phénomène de financiarisation des terres;

CONSIDÉRANT les annonces de la participation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec et du fonds de solidarité FTQ aux activités de la société agricole PANGEA;

CONSIDÉRANT QUE d'autres investisseurs et d'autres fonds d'investissement sont intéressés par les terres agricoles;

CONSIDÉRANT QUE les fonds d'investissement entraînent une financiarisation des terres agricoles créant ainsi un dépassement de la valeur marchande comparativement la valeur agronomique;

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que la ville de Princeville se joigne au Syndicat de la relève agricole du Centre-du-Québec (SRAQ), le syndicat de l'UPA de l'Érable et la Fédération de l'UPA Centre-du-Québec pour demander au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Monsieur Laurent Lessard, et au premier ministre du Québec, Monsieur Philippe Couillard :

QUE des mesures soient rapidement mises en place pour limiter à 100 hectares par année la superficie que toute personne ou entité peut acquérir, excluant les transferts intergénérationnels;

QUE soit créée une table de travail provinciale avec tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce phénomène de financiarisation des terres agricoles.

ADOPTÉE

18-03-128

Surveillance des travaux – Mise aux normes du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de confier la surveillance des travaux de mise aux normes du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière (AO17-LA-06) à la firme Lemay Côtés architectes, pour la somme de 21 600 \$, plus les taxes applicables.

De financer cette dépense à même le *règlement no 2017-322 décrétant une dépense et un emprunt de 3 125 000 \$ pour la mise aux normes du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière.*

ADOPTÉE

18-03-129

Annulation du contrat d'assurance collective des pompiers volontaires

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'annuler le contrat d'assurance collective numéro 140540 0325 div. 029, pour les pompiers volontaires de la Ville de Princeville par la compagnie d'assurance Great West, courtier André Gingras et associés, en date du 31 mars 2018 inclusivement et d'autoriser le directeur général à signer toute entente ou document nécessaire à la fin de ce contrat d'assurance.

ADOPTÉE

18 03-130

Nouveaux contrats d'assurance collective des pompiers volontaires

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de contracter une police d'assurance collective pour les pompiers volontaires de la Ville de Princeville par la compagnie d'assurance Green Shield, courtier BFL SCI, en date du 1^{er} avril 2018 et d'autoriser le directeur général à signer toute entente ou document nécessaire à ce contrat d'assurance.

ADOPTÉE

18-03-131

Aide financière - Relais pour la vie

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de verser un montant de 1 100 \$ à l'organisme Société canadienne du cancer pour le Relais pour la vie pour appuyer l'équipe formée de représentants de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

18-03-132

Invitation – Gala Panthéon de la performance de la Chambre de commerce et de l'industrie Bois-Francis / Érable

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'acheter 4 billets pour le Panthéon de la performance de la Chambre de commerce Bois-Francis-Érable au coût de 150 \$, plus les taxes applicables, chacun qui aura lieu le 11 mai 2018.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

18-03-133

Levée de la séance

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 25.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire